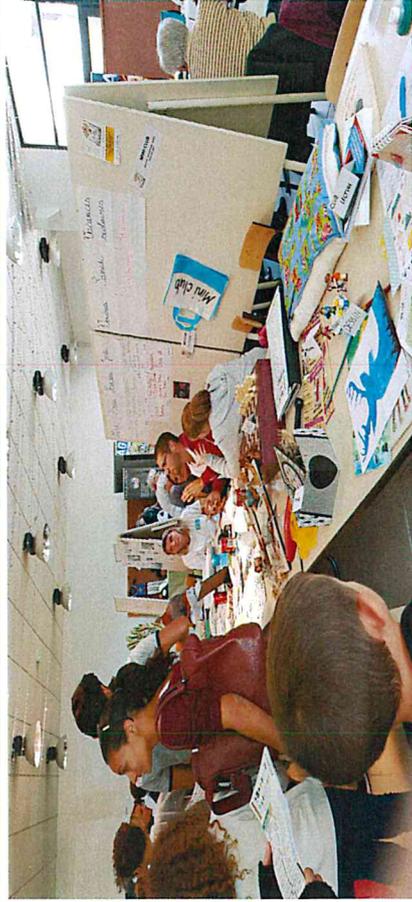




MAIRIE DE MAUPERTHUIS
Tel : 01-64-03-16-27
mairie.mauperthuis@wanadoo.fr
www.mairie-mauperthuis.fr

Les brèves de Mauperthuis

N°20 – Septembre 2019



Le 3ème forum des Associations Mauperthuis/Saint Augustin a rencontré un très grand succès, nombreux sont ceux qui ont trouvé des renseignements sur les activités proposées par les différentes associations.

BRAVO à tous les bénévoles qui animent ces associations très utiles dans nos villages pour créer du lien entre les habitants.

Quelques dates à retenir !

Commemoration de l'ARMISTICE de 14/18 : le 11 Novembre 2019

Rencontre avec les NOUVEAUX HABITANTS : le 16 Novembre 2019

Mauperthuis fête le BEAUJOLAIS NOUVEAU : le 22/11/2019

La bourse aux JOUETS, CADEAUX : le 24 Novembre 2019

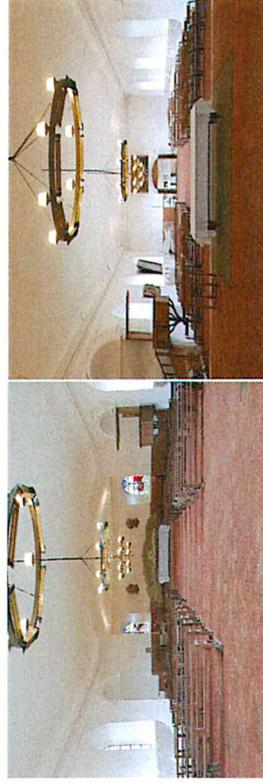
Le Noël des ENFANTS : le 13 Décembre 2019

Le déjeuner de fin d'année avec nos AINES : le 14 Décembre 2019

La Chorale de Mauperthuis chante NOËL : le 21/12/2019

Pour certains de ces rendez-vous, une invitation spécifique sera adressée aux personnes concernées.

Le conseil municipal et les associations organisatrices espèrent que vous serez nombreux à répondre présents à ces événements qui sont toujours des instants chaleureux et conviviaux.



L'inauguration de la restauration des vitraux de notre église Saint-Pierre, qui s'est déroulée le 20 septembre, a été l'occasion d'une belle et agréable rencontre entre les Mauperthuisiens présents et les artisans qui sont intervenus sur cette rénovation.

Après plus de deux années de fermeture, une messe sera célébrée le 09 Novembre 2019 à 18h30.



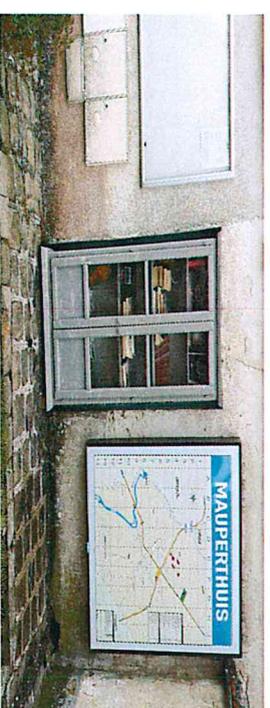
Pour la rentrée scolaire 2019/2020, nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme DUVANEL qui a pris la direction de l'école élémentaire de Maupertuis.

Les fresques murales réalisées par les enfants en 2017 et 2019 devraient se poursuivre cette année.



Le temps chaud et sec, que nous avons connu durant ces derniers mois, a été favorable à la pousse des mauvaises herbes et particulièrement sur les trottoirs et le long des habitations.

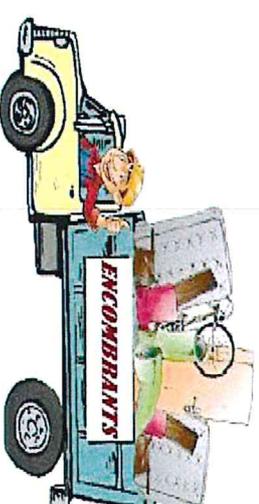
Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chaque habitant d'assurer le nettoyage et désherbage des trottoirs jouxtant leur domicile (arrêté municipal N° AR_35_2019)



« La Boîte à livres »

Nous avons installé à côté de l'entrée de la mairie une vitrine avec des livres qui sont à votre disposition.

Bien sûr, vous pourrez y déposer quelques livres afin que d'autres lecteurs les découvrent à leur tour.



RAPPEL !!!

Ne sont pas enlevés lors de la collecte des ENCOMBRANTS :

- * Les Sanitaires
- * Les Vitrres
- * Les Gravats
- * Les Pneus
- * l'Amiante
- * les Toxiques (peintures, solvants, pesticides)
- * Le Gros électroménager
- * les Portes
- * les Palettes
- * les Boutelles de gaz